

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS
Établissement français du sang

**Décision n° N 2016-44 du 20 décembre 2016 portant nomination
à l'Établissement français du sang**

NOR : AFSK1631082S

Le président de l'Établissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;
Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Cathy BLIEM-LISZAK est nommée directrice des biologies, des thérapies et du diagnostic de l'Établissement français du sang à compter du 1^{er} janvier 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 20 décembre 2016.

Le président de l'Établissement français du sang,
F. TOUJAS